

Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi

Message de Jean-Marc Todeschini, Secrétaire d'Etat chargé des Anciens combattants et de la Mémoire

(jeudi 18 juin 2015)

Le 18 juin 1940, depuis Londres, le général de Gaulle appelait les Français à refuser la défaite et à poursuivre la guerre par tous les moyens disponibles, partout dans le monde. Refusant l'abaissement de la France, il déclarait : « *Quoi qu'il arrive, la flamme de la Résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas* ».

En cette journée nationale qui marque le 75^e anniversaire de l'appel historique du 18 juin 1940 et le 70^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, nous rendons hommage au chef de la France Libre et à tous ceux qui l'ont rejoint pour défendre une certaine idée de la France et de la Liberté.

La Nation française rend hommage à ce précurseur, illustre visionnaire, que fut le général de Gaulle.

Précurseur par les conceptions de stratégie militaire liées à l'emploi des blindés qu'il développa largement entre les deux guerres mondiales, qui lui valurent d'être nommé le 11 mai 1940 à la tête de la 4^e division cuirassée de réserve ; puis d'être appelé le 6 juin suivant, au poste ministériel de sous-secrétaire d'état à la guerre et à la défense nationale.

Illustre lorsqu'il appela les Français à poursuivre la lutte, créant la France Libre puis la France combattante et unissant ainsi autour de lui tous ceux, en France métropolitaine comme hors de l'hexagone, qui voulaient rendre à la France sa Liberté.

Visionnaire enfin en permettant à la France, après cinq années d'occupation et de combats, de siéger à la table des vainqueurs, retrouvant ainsi sa place pleine et entière dans le concert des nations.

La Nation française ne peut commémorer ce 18 juin sans rendre hommage également à toutes celles et tous ceux qui, refusant la facilité et l'avilissement, répondirent à l'appel et prirent les armes contre l'ennemi, qu'ils aient choisi de servir au sein des Forces Françaises Libres ou qu'ils aient préféré s'engager dans la voie de la Résistance.

Les Français Libres venant de France, d'Afrique et d'ailleurs, légionnaires, tirailleurs, marsouins, marins et aviateurs, constituèrent une admirable cohorte de volontaires ayant en commun la croix de Lorraine.

Les Résistants de l'intérieur, de toutes convictions, de toutes conditions, choisirent de mener le combat sur le territoire national au sein des réseaux, des mouvements et des maquis.

Toutes ces femmes et tous ces hommes ont honoré la promesse du général de Gaulle. Celle du 18 juin 1940 de ne jamais éteindre la flamme de la Résistance. C'est à la lueur de cette flamme que nous devons, 75 ans après, continuer d'écrire l'histoire de notre pays, celle d'un pays libre et fraternel, celle d'une Nation profondément attachée à ses valeurs républicaines.

